



COUPE DE FRANCE CIRCUIT – CIRCUIT D'ALBI - 2 & 3 SEPTEMBRE 2023 (MAJ DU 11/07/2023)

INFORMATIONS / RAPPELS VERIFICATIONS TECHNIQUES

par Jean-Michel Pialot – Responsable Technique Coupe de France Circuit

CODES BARRES PNEUS :

L'enregistrement / scannage obligatoire des Codes à barres des pneus de toutes les voitures (cf. Art 4.2.2 Coupe de France Circuit) se fera au local technique et en même temps que chaque voiture.

Aucune liste manuscrite ne sera acceptée et aucun scannage des CAB ne sera fait dans les stands/structures.

Ne sont pas concernées par ce qui est précisé ci-dessus les monoplaces des classes 18, 19 (sauf F4) et 20.

FICHE ENREGISTREMENT EQUIPEMENTS SECURITE PILOTE :

La fiche d'enregistrement des Équipements de Sécurité de chaque pilote et de sa voiture sera obligatoirement présentée dûment complétée par chaque pilote débutant la CFC à ALBI.

Les **pilotes non débutants à ALBI** ne sont pas concernés car ils sont déjà enregistrés.

AFFECTATION NUMEROS DE COURSE :

Pour l'affectation des numéros de course, les pilotes ayant déjà participé à une épreuve de la CFC gardent leurs numéros.

Pour les **nouveaux arrivants à ALBI**, seul un numéro non encore affecté leur sera attribué.

Des numéros de course seront disponibles à la vente lors des vérifications administratives